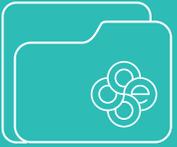


Tableau synthèse des mémoires déposés qui traitent du maintien du Conseil supérieur de l'éducation et du projet de création de l'INEE

Dans le cadre des auditions de la Commission
de la culture et de l'éducation sur le projet de loi n° 23

Mars 2024





Introduction

Les deux tableaux que l'on trouve ci-dessous constituent une analyse sommaire des arguments des personnes et des organismes qui ont soumis des mémoires dans le cadre des auditions de la Commission de la culture et de l'éducation sur le projet de loi n° 23 (*Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation*) au regard de deux aspects, à savoir : la modification du mandat du Conseil supérieur de l'éducation (CSE), et la création de l'Institut national d'excellence en éducation (INEE). Au total, **45 mémoires** furent soumis (incluant celui du Conseil) et **26 personnes et organismes** ont été entendus dans le cadre des auditions de la Commission parlementaire¹.

Le premier tableau regroupe celles et ceux qui se sont prononcés en faveur du maintien du mandat actuel du Conseil et de la création de l'INEE (ces deux positions ne sont pas contradictoires avec les principaux arguments qui sont avancés dans leurs mémoires). Le chiffre indiqué entre parenthèses à la fin de chaque argument indique le **nombre de fois** où il a été mentionné et **non pas le nombre d'acteurs et d'actrices** qui ont avancé tel ou tel autre argument. Ce chiffre est une donnée brute et ne comporte aucune autre interprétation. Si un argument a été repris plusieurs fois, cela ne signifie pas qu'il est plus pertinent sur le plan éducatif ou sociopolitique.

Le premier tableau renferme également la liste des personnes ou des organismes qui ne se sont pas prononcés en faveur du Conseil ou de l'INEE. Précisons que les personnes ou les organismes qui ont été entendus aux auditions peuvent avoir apporté de nouveaux arguments. Par exemple, des personnes peuvent s'être exprimées au sujet du Conseil lors de leur passage, alors qu'elles ne l'ont pas fait dans le cadre de leur mémoire. Pour le moment, ces arguments n'ont pas été pris en considération, car l'analyse des verbatim des auditions n'a pas été réalisée.

De plus, notons que plusieurs personnes et organismes qui ont pris position en faveur de la création de l'INEE proposent des modifications pour que ce dernier puisse exercer pleinement son rôle en fonction des objectifs énoncés dans le projet de loi, par exemple son chevauchement partiel avec la mission du Conseil ou la modification de la composition de son conseil d'administration. Cependant, ces modifications ne figurent pas dans ces tableaux.

Quant au second tableau, il comprend les personnes et les organismes qui se sont prononcés contre le maintien du mandat du Conseil ou contre la création de l'INEE. Ce tableau reprend la même structure et comporte les mêmes limites.

¹ Mentionnons que le mémoire du Regroupement des organismes communautaires de lutte au décrochage (ROCLD) n'est pas disponible. Il n'a pas été analysé.

Tableau 1 :

Personnes et organismes qui ont pris position favorablement quant au maintien du mandat du CSE ou à la création de l'INEE

Personnes ou organismes	En faveur du maintien du mandat du Conseil supérieur de l'éducation (CSE)	En faveur de la création du projet d'Institut national d'excellence en éducation (INEE)
Personnes qui ont pris position dans le cadre de leurs mémoires	<ul style="list-style-type: none">• Nancy Goyette, Mylène Leroux et Denis Savard (avec la collaboration de Marc-André Éthier)• Thérèse Laferrière• Olivier Lemieux, Jean Bernatchez, Simon Viviers et Wilfried Cordeau• Martin Maltais et Ivan Bendwell• Julien Prud'homme• Égide Royer	<ul style="list-style-type: none">• Normand Baillargeon• Steve Bissonnette et Mario Richard• Martin Maltais et Ivan Bendwell• Julien Prud'homme• Égide Royer

Tableau ①



Personnes ou organismes	En faveur du maintien du mandat du Conseil supérieur de l'éducation (CSE)	En faveur de la création du projet d'Institut national d'excellence en éducation (INEE)
<p>Organismes qui ont pris position dans le cadre de leurs mémoires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ) • Association des doyens, doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADEREQ) • Association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES) • Association pour la recherche au collégial (ARC) • Centrale des syndicats du Québec (CSQ) • Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) • Comité de parents Marie-Victorin (CPMV) • Comité de travail permanent sur les politiques du Centre de services scolaires de la Capitale • Confédération des syndicats nationaux (CSN) • Conseil supérieur de l'éducation (CSE) • École ensemble • Équipe de recherche <i>Identité et diversité ethnoculturelle en éducation</i> • Fédération autonome de l'enseignement (FAE) • Fédération des cégeps • Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) • Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) • Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) • Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ) • Regroupement des comités de parents autonomes du Québec • Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) 	<ul style="list-style-type: none"> • Association des directions générales scolaires du Québec (ADGSQ) • Association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES) • Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) • Association québécoise du personnel de direction d'école (AQPDE) • Comité de parents Marie-Victorin (CPMV) • Conseil supérieur de l'éducation (CSE) • Fédération des cégeps • Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) • Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) • Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) • Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE) • Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) • Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ) • Protecteur du citoyen • Regroupement des comités de parents autonomes du Québec

Personnes ou organismes	En faveur du maintien du mandat du Conseil supérieur de l'éducation (CSE)	En faveur de la création du projet d'Institut national d'excellence en éducation (INEE)
<p>Arguments avancés en faveur de l'un ou de l'autre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle important ou majeur au sein du système d'éducation qui lui confère une crédibilité et une légitimité (18) • Vision systémique, prospective et longitudinale qui recouvre l'ensemble des ordres d'enseignement (14) • Indépendance par rapport au politique ou à des groupes de pression (8) • Mandat distinct de l'INEE ainsi qu'un champ d'intervention non comparable à celui d'autres organismes (8) • Expertise sur le plan de la pensée et de la méthodologie (8) • Travaux qui s'appuient à la fois sur la recherche et les expériences provenant de divers milieux (8) • Mandat qui intègre l'éducation des adultes et la formation professionnelle (5) • Diffusion de la politique d'éducation tout au long de la vie (4) • Composition qui reflète l'ensemble des milieux (3) • En raison de sa composition et de son fonctionnement, il dispose de l'expertise requise pour dresser un portrait de l'état et des besoins en éducation (1) • Mise en œuvre de la démocratie participative (1) • Participation au rayonnement du Québec sur le plan international (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la réussite éducative des élèves, y compris l'accroissement du taux de diplomation (17) • Assurer le transfert des connaissances scientifiques, des données probantes et des meilleures pratiques (gestion de classe, stratégies pédagogiques, évaluation des apprentissages, etc.) dans les divers milieux éducatifs (17) • Promouvoir l'excellence des services éducatifs de l'éducation préscolaire ainsi que de l'enseignement primaire et secondaire (16) • Faire le suivi des diverses statistiques relatives aux élèves (16) • Encadrer la formation continue des enseignantes et des enseignants (12) • Évaluer les programmes de formation à l'enseignement (12) • Soutenir les interventions auprès des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) (6) • Protéger le système d'éducation de courants idéologiques comprenant le recours à des méthodes ou à des modèles non fondés sur le plan scientifique (5) • Répondre aux besoins des enseignants et des élèves (4) • Soutenir les interventions auprès des élèves qui ont des problèmes de santé mentale (2) • Augmenter la scolarisation des garçons (1)

Personnes ou organismes	En faveur du maintien du mandat du Conseil supérieur de l'éducation (CSE)	En faveur de la création du projet d'Institut national d'excellence en éducation (INEE)
Personnes qui n'ont pas pris position dans leurs mémoires	<ul style="list-style-type: none"> • Stéphane Allaire • Normand Baillargeon • Louis Bellemare • Steve Bissonnette et Mario Richard 	<ul style="list-style-type: none"> • Louis Bellemare
Organismes qui n'ont pas pris position dans leurs mémoires	<ul style="list-style-type: none"> • Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) • Association des directions générales scolaires du Québec (ADGSQ) • Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) • Association québécoise du personnel de direction d'école (AQPDE) • Commission d'accès à l'information (CAI) • Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) • Fédération des transporteurs par autobus • Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE) • Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) • Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ) • Protecteur du citoyen • Union des municipalités du Québec (UMQ) 	<ul style="list-style-type: none"> • Commission d'accès à l'information (CAI) • Union des municipalités du Québec (UMQ)

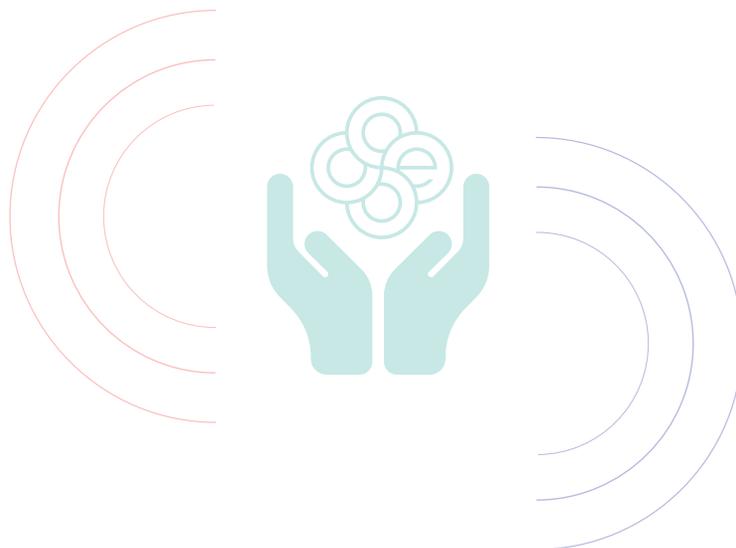
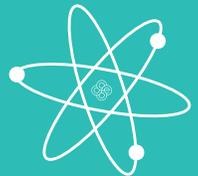
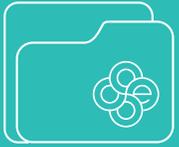


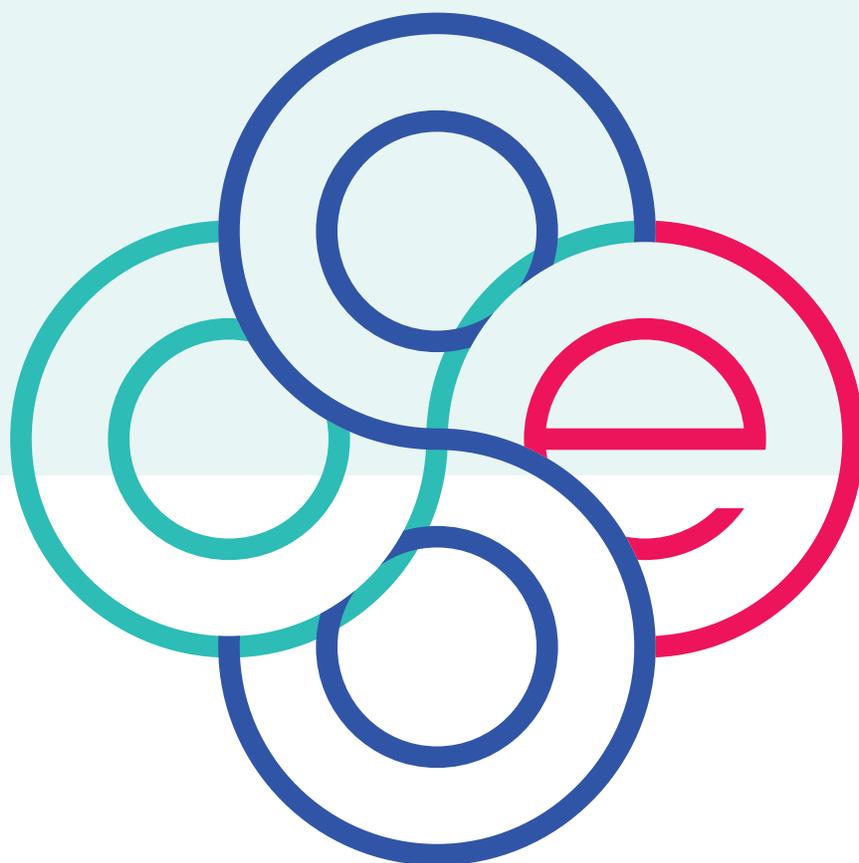
Tableau 2 :

Personnes ou organismes défavorables au maintien du mandat du CSE ou à la création de l'INEE

Personnes ou organismes qui se sont prononcés	Contre le maintien du mandat du Conseil supérieur de l'éducation (CSE)	Contre la création du projet d'Institut national d'excellence en éducation (INEE) (ou remettant la pertinence en question)
Personnes qui ont pris position	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> • Stéphane Allaire • Nancy Goyette, Mylène Leroux et Denis Savard (avec la collaboration de Marc-André Éthier) • Thérèse Laferrière • Olivier Lemieux, Jean Bernatchez, Simon Viviers et Wilfried Cordeau
Organismes qui ont pris position	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) • Association des doyens, doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADEREQ) • Association pour la recherche au collégial (ARC) • Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ) • Centrale des syndicats du Québec (CSQ) • Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) • Comité de travail permanent sur les politiques de la CSSS de la Capitale • Confédération des syndicats nationaux (CSN) • École ensemble • Équipe de recherche <i>Identité et diversité ethnoculturelle en éducation</i> • Fédération autonome de l'enseignement (FAE) • Fédération des transporteurs par autobus • Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) • Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD)

Personnes ou organismes qui se sont prononcés	Contre le maintien du mandat du Conseil supérieur de l'éducation (CSE)	Contre la création du projet d'Institut national d'excellence en éducation (INEE) (ou remettant la pertinence en question)
<p>Arguments invoqués</p>	<p>Aucun</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de la prise en compte du contexte entourant l'appropriation des connaissances issues de la recherche, y compris les nouvelles pratiques, par l'enseignante ou l'enseignant (ou des autres professionnelles et professionnels) ainsi que de leur expertise, de leur agentivité et de leur jugement professionnel (14) • Crainte de la hiérarchisation de la recherche et diminution de la diversité ou de la pluralité des savoirs (13) • Dédoublage du mandat et des activités de transfert de connaissances et d'accompagnement d'organismes existants (ex. : CTREQ, CRIRES, CRIPFE, PERISCOPE) et mise à l'écart de leur expertise (12) • Absence d'indépendance au regard du politique, et ce, sur différents plans (9) • Différences fondamentales entre le modèle de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS) et le modèle de l'INEE (épistémologie, méthodologie, types de connaissances, choix des objets de recherche, etc.) (7) • Analyse biaisée et limitée des sciences de l'éducation et de la formation des enseignants ainsi que des formations et des activités de transfert réalisées par les équipes de recherche ou par les professeures et les professeurs (7) • Crainte de la perte de la lecture systémique ou longitudinale et critique (4) • Confusion au sujet de l'opérationnalisation du futur mandat de l'INEE, dont l'absence de définition de la notion d'excellence (3) • Absence de consultations préalables et de consensus (3)





**Conseil supérieur
de l'éducation**

Québec 

   @csequebec
cse.gouv.qc.ca